



UNIDROIT

Institut international pour l'unification du droit privé

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT POUR JURISTES DE HAUT NIVEAU

INFORMATIONS POUR LES DONATEURS

UNIDROIT est une organisation intergouvernementale composée de 63 Etats membres appartenant aux cinq continents, dont la vocation est d'élaborer des instruments juridiques (conventions internationales, lois types, principes généraux) contenant des règles équitables et modernes pour régir les relations entre les personnes et les marchés du monde entier. Une attention particulière est portée aux pays en développement et en transition économique afin qu'ils puissent accéder aux instruments qui pourraient leur servir dans la préparation de législations internes dans des domaines tels que le droit des contrats, des opérations garanties, des transports, de la procédure civile, de la protection du patrimoine culturel, des marchés financiers, etc. *Le Programme de bourses de recherches d'UNIDROIT* offre donc à ces pays une opportunité d'acquérir une expertise spécifique en vue de moderniser leur droit.

Le Programme de bourses de recherche est principalement destiné à des universitaires – professeurs ou étudiants en cours de préparation de doctorat ou de niveau post-doctoral –, à des fonctionnaires du gouvernement et à des juges. Depuis sa création en 1993, plus de 200 chercheurs de haut niveau originaires de 60 pays ont mené des recherches à la bibliothèque de renommée internationale d'UNIDROIT, à Rome, pour des séjours allant de six semaines à trois mois.

Le programme est financé essentiellement par des donateurs extérieurs, notamment des agences nationales de coopération et des partenaires privés. Les avantages indéniables de ce Programme et les efforts portés à optimiser l'environnement de recherche en bibliothèque ont créé un besoin accru de nouvelles ressources, notamment en raison du nombre élevé des candidatures reçues chaque année.

Les bénéficiaires sont sélectionnés par un sous-comité du Conseil de Direction d'UNIDROIT sur la base du projet de recherches soumis par chaque candidat et des retombées pratiques que les travaux de recherche pourront avoir dans le pays d'origine du boursier. A la fin de leur séjour, les chercheurs préparent un rapport scientifique. Le Secrétariat, pour sa part, présente un compte rendu sur la situation financière du Programme à chaque conclusion d'exercice.

Le financement couvre les frais de subsistance (évalué en moyenne à 1.500 euros par personne et par mois) et, pour les participants provenant d'Asie et d'Afrique, le financement peut couvrir parfois également les frais de voyage. Les donateurs sont invités à verser une somme forfaitaire au fonds d'affectation spécial du Programme, en indiquant s'ils souhaitent l'assortir de conditions particulières (par exemple l'origine géographique des boursiers, le domaine de recherches, etc.). Par exemple, une subvention globale de 10.000 euros permet de financer une bourse complète de deux mois pour 3 chercheurs (dont une couvrirait les frais de voyage). Une autre formule mise en œuvre avec succès par le Secrétariat consiste à octroyer une bourse partielle, à condition que le complément soit obtenu par une autre source. Ainsi, une subvention totale de 5.000 euros pourrait financer une bourse partielle, sans frais de voyage, pour 3 chercheurs. Le Secrétariat serait heureux de définir, avec le donateur, des modalités de promotion appropriées en vue de donations spéciales au Programme.

Le Secrétariat d'UNIDROIT accueillerait favorablement toute proposition de coopération de la part de nouveaux donateurs, et se met à leur entière disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez contacter : Mme Frédérique Mestre, tél. direct : +39 06 69 62 138 – fax : +39 06 69 94 13 94
e-mail : f.mestre@unidroit.org – UNIDROIT, Via Panisperna, 28 – 00184 Rome, Italie

Rome, mars 2011

